Faisant partie des trois sociétés que l'on se plaît dans l'Avenir, les étoiles intéressent tout le monde de nos hymnes nationaux : Le Chant du Départ.

Le second chœur a pour titre la « Petit soldat ».

Les jeunes exécutants seront accompagnés par la Grande Fanfare, la fanfare des Intimes, les Trompettes réunis à l'Union de l'Hôtel-de-Ville et se rendront en cortège à l'Hôtel-de-Ville, précédé des Fifres tourquennois.

Une répétition générale des chœurs a eu lieu dimanche matin à l'Hôtel-de-Ville, en présence des commissaires des fêtes et de la Caisse des écoles, présidée par le sympathique adjoint à l'instruction publique, M. Victor Flamant, et par cette réunion on est à même de juger du grand effet que produira l'exécution publique.

Le concert de la Musique municipale dans le jardin de la rue de Gand

C'est dimanche soir qu'avait lieu le brillant concert offert à ses membres honoraires par la musique municipale qui, pour doubler l'attrait de cette séance mutuelle s'était assurée le bienveillant concours de notre premier orphéon, la Société Mixte des Orphéonistes Crick-Sicks.

On sait que le concert devait avoir lieu dans le parc du Palais de Justice, rue de Gand, et en cas de mauvais temps à l'Hôtel de Ville.

Toute la journée de dimanche le temps se montra très incertain. Non seulement il menaçait constamment de pleuvoir mais encore la température était atroce. Vers le milieu de l'après-midi il faisait littéralement froid comme au mois de novembre.

Devant cet août peu clément on se demandait donc ce qu'il convenait de faire.

Le concert dans le jardin paraissait difficile dans ces conditions, aussi avait-on disposé la Cour d'honneur de la mairie pour la séance musicale.

On affichait même, vers 7 h., à la porte du Palais de Justice que le concert aurait lieu à l'Hôtel de Ville.

Or, un peu plus tard, le temps se modifiait très sensiblement dans le sens favorable. Les nuages de pluie avaient diminué de plus, la brise glaciale s'était calmée et la température était devenue supportable.

On fit donc *transbahuter* tout le matériel nécessaire au parc de la rue de Gand et des ordres furent donnés pour procéder à l'illumination fort réussie du reste du jardin.

Il restait une crainte : que le public ne répondît pas en aussi grand nombre qu'on était en droit de le prévoir. Or cette crainte était mal fondée.

En effet il y a eu foule d'auditeurs qui tous se montrèrent charmés de la décoration, toute provisoire qu'elle fut, dans le parc.

Le kiosque était brillamment illuminé avec des verres de couleurs, des cordons de verres posés à terre et bordant les massifs de fleurs, les ballons rouges placés dans les arbres constituaient un attrayant coup d'œil.

Parmi la nombreuse affluence on comptait beaucoup de dames aux gracieuses toilettes.

Nous avons remarqué la présence de MM. Emile Lecomte, Victor Flament et Maurice Cordier, adjoints au maire, et beaucoup de conseillers municipaux.

Quant au concert, il a été tout ce qu'il était permis d'attendre de nos deux phalanges artistiques, dont les exécutions ont été saluées des bravos et applaudissements des auditeurs charmés.

La musique municipale a d'abord exécuté une marche militaire de Gandar, une symphonie-valse de Mendelsohn et Caprecante, marche du concert de Wecks.

Les *Crick Sicks* ont ensuite exécuté l'un des beaux chœurs de leur répertoire, les « Proscrits de Gevaert.

Voila la première partie.

La deuxième partie débutait par l'exécution de deux autres chœurs par les Crick-Sicks : Les Soldats de Gédéon, chœur à 8 voix, de Saint-Saëns, et Minuit, de Kotto, à l'occasion duquel tout le monde a rendu un légitime hommage au beryton soliste, M. Jean Wibaux.

L'Harmonie municipale a ensuite interprété « l'Arlésienne » de Bizet, puis une délicieuse composition de son excellent chef, M. Grisey, « les bords de l'Hène » ; enfin une ouverture de Weber, « Peter Schmoll ».

Les Crick Sicks ont ensuite rendu le *Chœur des Romains* de Massenet, avec accompagnement d'harmonie et sous la direction de M. Grisey.

Enfin pour terminer cette délicieuse soirée, nous avons joui d'une exécution magistrale de notre superbe hymne national la *Marseillaise*, par la musique municipale.

Chacun s'est montré ravi de cette délicieuse soirée.

Nos félicitations à la musique, à son sympathique président M. Paul Didry, son talentueux chef M. Grisey, ses dignitaires et tous ses membres et remerciements à la société des « Crick-Sicks » pour sa précieuse collaboration.

Les arrivages aux Halles

Il est arrivé hier aux Halles les denrées ci-après : Cerises, 850 kilos. — Fraises, 350 kilos. — Abricots, 450 kilos. — Haricots, 250 kilos. — Pommes de terre, 3.500 kilos. — Groseilles, 450 kilos.

Enfant trouvé

Un petit garçon de trois ans environ, cheveux blonds et courts, yeux bleus, vêtu d'une robe rouge et chaussé de bottines à lacets et bas noirs, a été trouvé hier vers une heure après-midi.

Cet enfant, qui n'a pu indiquer le nom et le domicile de ses parents, a été provisoirement admis à l'Hospice.

Collision entre voiture et tramway

M. Léon Cherèye, 22 ans, chiffonnier à Croix, passait hier vers 6 heures du soir sur le pont d'un chemin rue de l'Avenir-Courbet et se dirigeait vers la rue de Gand, lorsqu'il vint se heurter sur un tramway qui passait à ce moment se dirigeant vers le Pont de Neuville.

Les harnais du cheval ont été brisés. Là se borne heureusement l'accident.

Accidents de travail

M. Pierre Leclercq, 57 ans, homme de peine rue de la Latte, travaillant chez M. Louis Bonque, construisant au Bron-Pain, a reçu une pièce de fer sur le pied droit. Docteur Bernard, 8 jours.

— M. Louis Becquet, manœuvre à la gare, demeurant rue des Cinq-Voies, a fait chute d'un chariot et a contracté une entorse au pied gauche. Docteur Brunet, 8 jours.

— Jules Cocquet, 15 ans, bâcleur à la filature Fiipo fils aîné, rue du Château, a été blessé à plusieurs doigts de la main droite par la corde de l'arbre de main douce. Docteur Catteau, 8 jours.

Arrestation

La police a mis en état d'arrestation le nommé Georges Delsvel, 18 ans, journalier, rue Colbert 350, a été conduit pour multiples délits dont les auteurs étaient le nommé